

✓
1
RÊVERIES

D'UN CITOYEN,

*Sur les Intendans & Maîtres
des Requêtes.*



A PHILADELPHIE. (Paris)

M. DCC. LXXXIV.

REVIEWS

BY THE EDITOR

OF THE

BRITISH MUSEUM





RÊVERIES

D'UN CITOYEN,

*Sur les Intendans & Maitres des
Requêtes.*

NATURELLEMENT sujet à rêver,
aimant d'ailleurs par goût la solitude, je
rêve quelquefois, même étant éveillé. Lors-
que nous vivions ensemble, mon cher ami,
je vous ai plusieurs fois entretenu de mes
rêveries ; aujourd'hui que nous sommes
séparés l'un de l'autre, vous voulez que
je continue ; mais, pour cet effet, il faut
raconter par écrit, au lieu de parler : je
suis bien paresseux & peu versé dans l'art
d'écrire, n'importe, vous l'exigez, je ferai
tous mes efforts pour vous satisfaire, &

A

pour ne pas vous faire languir : je commence , en vous disant , qu'après avoir fait hier un soupé dans une petite maison , avec plusieurs Maîtres des Requêtes , j'ai rêvé cette nuit que j'étais aussi Maître des Requêtes moi , & qu'un de mes amis est venu m'apporter une lettre du Ministre , qui m'apprenait que j'étais nommé à une Intendance ; j'ai sauté de joie , j'étais enchanté ; me voilà donc enfin Intendant ! Mon ami m'a embrassé , & m'a témoigné le plus grand intérêt à mon bonheur. Il faut avouer , mon ami , m'a-t-il dit , que tu es bien heureux ! . . . Tu as bien conduit ta barque ; il ne faut pas regretter l'argent qu'il t'en a coûté , ni toutes les bassesses que tu as été obligé de faire ; tu as réussi , te voilà Intendant , voilà ta fortune faite , te voilà décaissé , te voilà un Seigneur actuellement , tu feras peut-être Ministre un jour , un Intendant peut prétendre à tout , tu es bien heureux enfin ; il s'agit à présent de profiter de ta place , comment t'y prendras-tu ? Je ferai comme les autres , ai-je dit ; je commencerai par

chercher un bon Secrétaire , qui soit honnête homme , un travailleur , afin que je puisse me reposer sur lui , & me tranquiliser pendant qu'il travaillera. Je vois, m'a dit mon ami , que tu possèdes parfaitement l'esprit de ton corps ; mais n'as-tu point peur , m'a-t-il , que ton Secrétaire honnête homme ne s'oublie quelquefois ; que se trouvant surchargé d'affaires , il n'en approfondisse aucunes , & qu'il ne les expédie à légère ? Es-tu bien sûr que ton Secrétaire honnête homme résistera à toutes les politesses des supplians , pour le déterminer à faire réussir les Requêtes qui te seront adressées , sur-tout pendant ton absence ? Au surplus , mon ami , je vois que la plupart des Intendans restent à Paris , & que les affaires vont tout aussi bien que s'ils restaient à leurs Intendances ; ainsi j'espère qu'il ne t'arrivera pas pis qu'aux autres. Tu vas , sans doute , te rendre dans ta Généralité ? le plutôt qu'il me sera possible ; il faut bien que j'aie à recevoir les complimens , les révérences de tous les Corps de la Province : je t'avoue que

que j'aurai un certain plaisir à voir cette Noblesse de Province qui est si fière, venir me faire la cour ; malgré cela , je crains , mon ami , que tu ne t'ennuie en Province. Oh non ! je me divertirai à augmenter la Capitation des Nobles & autres qui me déplairont : c'est un joli privilège que celui de pouvoir augmenter & diminuer arbitrairement à la Capitation , comme nous le voulons , ceux qui nous déplaisent. Tous les Intendans devraient élever une statue au génie qui a imaginé une pareille imposition , car elle n'est pas trop légale , entre nous soit dit. J'ai dit ensuite à mon ami , il faut que tu viennes avec moi , lorsque j'irai faire ma tournée dans ma Généralité , & que m'accompagnes à mon premier département ; il n'y a pas moyen , mon ami , que je quitte Paris aussi longtemps , cela ne m'est pas possible ; tu fais toutes les affaires qui m'occupent & qui demandent ma présence : la tournée d'une Généralité , & le travail qu'elle exige , demandent un temps considérable , quand il s'agit de connaître les besoins & les res-

sources de chaque Election , de chaque Ville , Bourg , Village , de chaque famille , l'étendue du commerce , l'industrie , l'état des chemins ; il faut des années pour être bien instruit de tous ces détails , sur-tout dans un pays qui nous est étranger , & qu'on ne connaît point , & je ne pourrais tout au plus m'absenter qu'un mois de Paris. Un mois , mon ami ! je ne t'en demande pas davantage ; tu viendras avec moi : je vois bien que tu n'as jamais assisté à aucun département , & que tu ignores comment ils se font : tu te fais un monstre d'une bagatelle ; ce travail immense qui t'effraie , n'est qu'une partie de plaisir ; nos Secrétaires ont soin d'avertir les Juges d'Election & autres , du jour & de l'heure où nous arrivons ; nos Subdélégués qui sont des gens du premier mérite , & fortement occupés du bien , ainsi que nos chers serviteurs les Receveurs des tailles , ont tout examiné , tout vu , tout pesé avec l'impartialité la plus ferme , la plus scrupuleuse , de sorte que quand nous arrivons , il n'y a qu'à mettre notre signature

au bas d'un papier qui nous est présenté, sans que nous soyons obligés de le lire, & dans une demi-heure de temps on expédie le département d'une Election; mais il dure ordinairement trois heures, parce qu'après le travail des signatures, il faut bien avoir la complaisance de figurer à un dîné donné par le Receveur des tailles, ou le Subdélégué, qui a ramassé tous les mets les plus délicats, & les meilleurs vins, pour nous régaler : le café pris, on part tout de suite pour aller faire le même travail le lendemain dans une autre Election. S'il y a donc dix à douze Elections dans une Généralité, c'est une affaire de dix à douze jours au plus, car on fait fort bien quelquefois venir deux Elections dans un même lieu. Il faut convenir qu'en général nos Subdélégués sont des gens bien estimables; ce sont eux qui font toutes les affaires de l'Election; nous avons en eux une entière confiance, pareille à celle que les Ministres ont en nous, & ils la méritent également. Eh bien ! malgré toute la peine de nos Subdélégués, ils n'ont pas un sol

d'appointemens ; mais il sont si habiles , que malgré cela ils deviennent presque tous riches , & ils trouvent encore le moyen d'entretenir un Secrétaire de Subdélégation , sans aucuns appointemens non plus.

Tu me parais fort instruit , m'a dit mon ami ; je t'avoue que je ne te croyais pas si au fait des affaires : à peine es-tu nommé Intendant , que tu en fais aussi long que les plus anciens routiers : cela n'est pas étonnant, mon ami , lui ai-je dit , j'ai accompagné nombre de fois plusieurs Intendans dans leur département, & ayant toujours eu l'ambition de le devenir, j'ai cherché à m'instruire, afin de n'être pas neuf lorsqu'un jour je serais placé. Je vois avec plaisir, mon ami, que tu es tout-à-fait digne d'entrer dans ce haut & puissant Corps ; je ne doute pas même que tu n'en fies quelque jour un des coriphées ; à te dire vrai, le Corps des Intendans & des Maîtres des Requêtes a besoin d'être étayé, car ils ont bien des ennemis : je le fais ; n'avons-nous pas vu un Directeur général des Finances les attaquer vivement, la botte

était pressante , il fallait la parer , il fallait vaincre ou mourir ; dans cette position , tous les moyens sont bons ; il n'y a pas de scrupule à avoir , aussi n'en ont-ils point eu , ils se sont bravement défendus ; ils ont tant remués , cabalés , inventés , qu'ils ont gagnés une victoire complète. Comment aussi un Directeur général des Finances pouvait-il penser que dans une Généralité on pût rien faire de juste & d'équitable , sans l'arbitraire d'un Intendant , & vouloir confier à des gens de Province l'administration de leurs propres affaires. Pour bien voir & bien découvrir les objets , il ne faut pas en être si près : Paris est le vrai point de vue , & le seul d'où l'on découvre clairement tout , & voilà pourquoi les Intendants y restent : tout le monde ne fait pas cette raison , & la médisance s'en sert contre eux ; mais ils n'en vont pas moins leur train , parce que leur conscience est tranquille à ce sujet. Tu crois , a dit mon ami , leur conscience tranquille ? hé bien ! à leur place je t'avouerais que la mienne ne le

ferait pas, & je craindrais fort quelque révolution ; chaque jour j'entends murmurer contr'eux , & tous les états s'en plaignent ; on les regarde comme les espions des Ministres , comme les agens du despotisme , comme les exécuteurs non de la justice , mais de l'injustice. Voici ce qu'un jour j'entendis dire , comment se peut-il que le Gouvernement soit aussi aveugle sur le compte des Intendans ? Comment peut-on confier l'administration d'une Province à un seul homme étranger à cette Province , à un homme qui n'y a nul intérêt personnel , & qui le prouve si bien , puisqu'il n'y réside presque pas , & que c'est un Secrétaire , qui moyennant cela gouverne à sa place , lequel Secrétaire est souvent plus occupé de son plaisir & de ses propres affaires , que de celles du public , & qui , de toutes manières , n'est pas plus fait pour administrer une Province , que ne l'est son maître ? Autre inconvénient : si un Intendant a son bien & ses terres dans sa Généralité , s'il est Seigneur d'un village , d'un petit bourg , il faut que tous les voi-

fins sacrifient leurs fonds pour former une
 ville du hameau de Monseigneur ; il faut
 que la plus grande partie des fonds des-
 tinés aux Ponts & Chaussées , soit em-
 ployée à faire des chemins de tous les côtés
 du château de Monseigneur , & les che-
 mins les plus utiles & les plus nécessaires
 sont retardés , ou ne se font point. Si un
 particulier se trouve vexé par un Inten-
 dant , & qu'il s'en plaigne , il a toujours
 tort , les Intendans sont juges & parties ,
 les Ministres ne sont instruits , & ne veu-
 lent l'être , que par le rapport des Inten-
 dans auxquels seuls ils s'en rapportent : les
 Intendans peuvent-ils connaître leur Gé-
 néralité , n'y résidant point , ne s'en oc-
 cupant guère , & n'aspirant qu'après le
 moment d'en sortir pour être mieux ?
 D'ailleurs ont-ils tous la balance de Thé-
 mis dans la main , & en trouve-t-on com-
 munément qui aient la capacité nécessaire
 pour bien administrer une Province ? Des
 personnes instruites dans les différentes par-
 ties de justice , police , finance , commer-
 ce , agriculture , ne se rencontrent pas si

facilement. Est-ce parmi les Maîtres des Requêtes uniquement que l'on doit chercher un homme dévoué au bien public & à l'équité, qui ne craigne pas de sacrifier la plus grande partie de son temps pour rendre justice à tous les habitans d'une Généralité, tant pauvres que riches : voilà le devoir des Intendans & de tout homme en place, qui a des sentimens nobles & honnêtes.

Mais à la manière dont se comportent en général les Intendans, ils paraissent principalement occupés à trouver les moyens de sucer & de pressurer les citoyens de leur Généralité ; il semblerait qu'ils ne sont faits & créés que pour cet objet ; ils devraient au contraire s'occuper des moyens de soulager & d'enrichir les sujets du Roi ; ce sont les vrais intérêts du Monarque, qui ne doivent jamais être séparés de ceux de son peuple, ou ils sont mal entendus. Il est certain qu'un Prince qui n'aura que des pauvres pour sujets, deviendra pauvre lui-même, & *vice versa*.. J'en entendis bien davantage, mais cela serait trop long à te

raconter : je veux seulement encore te dire
 ce qui suit , car c'est ce qui me paraît le plus
 inquiétant pour les Intendans , auxquels je
 prends intérêt à cause de toi. Il paraît qu'en
 général toute la nation panche pour les Ad-
 ministrations Provinciales : entre nous soit
 dit , il faut convenir que c'est tout ce que
 l'on pourrait faire de mieux au défaut d'E-
 tats ; & en attendant leur rétablissement qui
 certainement aura lieu quelque jour , car il
 n'est pas possible que la nation conserve
 éternellement l'inertie où elle est plongée ,
 on ne peut pas toujours dormir , on se ré-
 veille à la fin ; des Administrations Pro-
 vinciales , ou l'assemblée des Etats , sont
 les seuls moyens , dit-on , de rendre quel-
 que énergie à la Nation Française qui n'en
 a plus guère ; elle a perdu à raison des
 progrès qu'a fait le despotisme , cet esprit
 de liberté , de franchise & de patriotisme
 qui la caractérisait autrefois : le despotisme
 avilit les esclaves qui lui sont soumis : des
 Administrations Provinciales remédieraient
 à ce défaut , qui deviendra pernicieux un
 jour , si l'on n'y remédie. Que peut-on

attendre d'un peuple d'esclaves, d'égoïstes amollis, qui n'ont point de patrie, & qui n'ont d'amour que pour eux-mêmes? Avec des Administrations Provinciales, ou des Etats, il y aurait à espérer que l'on verrait naître des citoyens, des gens éclairés, des patriotes; le Monarque au lieu de vils esclaves, bas, flatteurs & rampans, qui ne sont bons à rien, acquerrait de bons & fidèles sujets, qui, dans le besoin, le secourraient généreusement de leur bras, de leur courage, de leur bourse & de leurs lumières; chacun à l'envi dans chaque Province chercherait à se faire connaître, & à obtenir les bonnes grâces du Monarque, par des projets utiles, & mériter en même temps l'estime de ses concitoyens. Trois députés seulement de chaque Election, & des trois Ordres, qui n'auraient à s'occuper que de leur Election, se mettraient facilement au fait de tout de qui concernerait ladite Election; ils rendraient compte à l'Administration générale, qui ensuite rendrait elle-même compte au Conseil du Roi, qui approuverait ou blâme-

rait, & ordonnerait en conséquence l'exécution des choses reconnues avantageuses; les Députés de chaque Election représenteraient à l'Administration ses besoins, ses ressources, le commerce dont elle est susceptible, les chemins qui lui sont nécessaires; ils veilleraient sur leur construction, sur leur entretien; ces Députés étant amovibles & sans honoraires, mais toujours sur les lieux, & citoyens eux-mêmes du canton, qui pourrait mieux qu'eux savoir les moyens de remédier aux abus, de pourvoir aux besoins, à l'encouragement des arts & métiers, à l'industrie & aux établissemens utiles dont chaque Election peut être susceptible? On ne peut concevoir ce que deviendrait un Royaume ainsi gouverné; le Monarque bien loin d'affaiblir sa puissance, en partageant avec ses sujets les détails de l'administration, il la doublerait au contraire; tous les cœurs lui seraient dévoués, au lieu que le Gouvernement despotique les écarte: & qu'est-ce qu'un Roi sans l'amour de ses sujets! Charlemagne, non-seulement un des plus
grands

grands Rois qu'ait eu la France, mais un des plus grands hommes du monde connu, a toujours partagé sa puissance avec ses sujets. Tous les ans il convoquait deux fois une assemblée nationale, l'une au printemps, l'autre à l'automne : des hommes expérimentés y discutaient les intérêts du Royaume : * » les Evêques, les » Abbés, les Nobles & le Peuple même » y étaient admis. Charlemagne voulait » que tous ses sujets fussent des citoyens » & non des esclaves ; il établit dans cha- » que Légation une Administration Pro- » vinciale ; il y proposait quelquefois ce » qu'il croyait avantageux, mais il ne com- » mandait pas ; il laissait à la Nation la » liberté de se faire des Loix ; lorsqu'il » les approuvait, il avait soin de les faire

* Voyez le Cours d'étude de M. l'Abbé de Condillac, au règne de Charlemagne, cet article en est tiré. Voyez les observations de M. l'Abbé Mailli sur l'Histoire de France. Tout bon citoyen & tout homme éclairé ne se lassera jamais de relire les ouvrages de ses deux frères Auteurs célèbres par leurs écrits, & recommandables à jamais par leur attachement à la saine raison.

» observer avec exactitude ; peu jaloux
 » d'être le maître de ses sujets, il n'am-
 » bitionna que l'honneur de leur rendre
 » justice , & voilà comme il parvint à
 » être véritablement Roi , & vraiment
 » grand : il ne confia pas l'administra-
 » tion d'une Légation à un seul homme ;
 » il en connaissait les dangers ; il crai-
 » gnait l'abus ordinaire de l'autorité ; plu-
 » sieurs Officiers choisis dans le Clergé &
 » la Noblesse visitaient tous les trois mois
 » chaque Légation , & veillaient sur la
 » conduite des Abbés, Comtes, Seigneurs,
 » Centeniers & Rachimbourgs chargés de
 » l'administration journalière de chaque
 » Légation. Sous un pareil Gouverne-
 » ment, a-t-on vu Charlemagne perdre
 » son autorité ? Les Français avant ce
 » grand Roi ne connaissaient que la li-
 » cence ; ils connurent la liberté , ils en
 » sentirent le prix : que n'auraient-ils pas
 » fait pour Charlemagne qu'ils regardaient
 » comme leur père ? » Leurs biens &
 » leurs vies étaient à sa disposition ; un avis
 » de Charlemagne était pour eux un ordre ;

» au moindre signal il leur aurait fait verser sans regret la dernière goutte de leur sang ». Tels étaient les Français pour un Roi comme Charlemagne, & tels ils seraient aujourd'hui s'il reparaissait : ils n'imaginaient pas que cet Empereur pût rien entreprendre qui ne fût pour le bien & la gloire de ses sujets. Secondé par une nation ainsi gouvernée, Charlemagne a fait des choses étonnantes : on verra presque toujours au contraire le despotisme échouer dans les plus petites entreprises, & travailler lui-même à sa ruine.

Voilà, mon cher ami, un échantillon des propos dont chaque jour on étourdit mes oreilles, & qui me font trembler pour les Intendans, le tout à cause de toi ; il est à craindre qu'à la fin le Roi & les Ministres ne soient frappés de ces vérités, & qu'ils ne cessent d'être la duppe de cet essaim d'égoïstes dont ils sont véritablement environnés.

Tranquillise-toi, mon ami, sur toutes ces frayeurs, ai-je répondu : les Ministres jamais n'adopteront un pareil système, par

une raison transcendante, c'est que quelque avantageux qu'il soit pour l'Etat & pour le Roi, des Administrations Provinciales, ou l'assemblée des Etats, diminueraient leur autorité & leur crédit ; tout Ministre veut être maître & despote dans son département ; ce ne sont pas les Rois qui ambitionnent tant le despotisme, comme ce sont les Ministres ; de pareilles Administrations pourraient être très utiles au Roi & à la Nation dont il est le chef ; mais les Ministres croyant qu'elles ne seraient pas favorables à leurs vues despotiques, aucun ne les conseillera, à moins de quelque miracles ; & s'il se trouvait encore des Malesherbes, des Turgot, des Necker qui eussent de pareilles chimères en tête, nous trouverions bien encore le moyen de nous en défaire ; mais il y a apparence que les choses resteront encore long-temps dans l'état où elles sont : nous avons d'ailleurs des alliés puissans, des grands Seigneurs, des Gouverneurs de Province, qui ne préfidant pas plus que nous aux Administrations Provinciales,

ne manquent pas d'assurer à qui veut les entendre , qu'elles seraient dangereuses ; les Parlemens sont aussi des nôtres dans cette circonstance, quoique nos ennemis naturels en toute autre occasion ; l'intérêt personnel nous rallie ; ils ne veulent pas perdre la prétention mal fondée de représenter les Etats de la Nation , pendant qu'ils ne sont pas assemblés ; & faits pour conserver les loix , ils sont les premiers à les enfreindre , effet de l'égoïsme dont ces Corps ont donné tant de preuves. Tous les gens qui ont des prétentions au Ministère , sont aussi nos associés, ainsi que les premiers Commis des Bureaux , qui ont plus d'influence souvent que leurs maîtres dans les affaires ; sans compter nos très-humbles cousins les Financiers , & sans oublier nos cheres sœurs ; tous ces graves personnages accoutumés depuis long-temps à gouverner , n'abandonneront pas au premier choc le timon des affaires ; leur fortune s'en trouverait un peu dérangée ; ergo nous pouvons compter sur eux tous , & il n'y a pas apparence que l'intérêt de

(22)

la Nation & du Roi puisse prévaloir sur celui de tant d'illustres soi-disant citoyens. De plus, je te dirai, mon ami, que s'il doit un jour arriver quelque changement, on peut croire qu'il est encore éloigné; j'aurai, j'espère le temps de mettre du foin dans mes bottes auparavant; après quoi arrive ce qu'il pourra. L'heure de mon réveil étant venue, mon rêve a fini, & je me suis apperçu avec plaisir que je n'étais Intendant qu'en songe.

F I N.

